RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Égalité - Fraternité

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE



DIRECTION
POUR LE DÉVELOPPEMENT
ÉQUILIBRÉ
DU TERRITOIRE

Toulouse le 10 mai 2021

Monsieur le Maire Mairie de Marquefave 31 390 MARQUEFAVE

Dossier suivi par : Catherine TEULERE Tél : 05 34 33 46 05 Fax : 05 34 33 43 90 Réf. à rappeler : DDET / CT / /

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier du 26 avril dernier, par lequel vous me transmettez le projet de 1^e modification simplifiée du PLU de votre commune.

Après consultation des services, je vous informe que les modifications projetées n'appellent aucune observation de ma part.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Georges MÉRIC

Président du Conseil départemental

COPIE:

- Mme Maryse VEZAT-BARONIA et M Sébastien VINCINI Conseillers Départementaux du canton d'AUTERIVE